

Conseiller pédagogique départemental « éducation au développement durable et sciences »

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Les missions du CPD « éducation au développement durable et sciences » sont exercées sous la responsabilité de l'IEN en charge de la mission départementale « éducation au développement durable et sciences ».

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Contribuer à la mise en œuvre du projet départemental dans les domaines EDD et Sciences selon trois champs articulés : l'accompagnement, la formation et la mise en œuvre des politiques éducatives.
- Travailler dans une logique partenariale, avec pour objectif d'améliorer les compétences des formateurs, des enseignants et des élèves.
- Développer chez les élèves l'esprit scientifique et la pensée critique dès le cycle 1.
- Pouvoir représenter l'IEN en charge de la mission si nécessaire.

Principales missions :

- L'accompagnement
 - Accompagner des projets ou dispositifs dans le cadre du suivi de la politique nationale et académique en matière d'EDD et Sciences.
 - Participer à la promotion et au montage de projets à caractère scientifique et d'éducation au développement durable.
 - Assister les équipes de circonscription dans la mise en œuvre des enseignements prévus par les programmes en apportant des conseils didactiques et pédagogiques.
 - Donner un avis sur les agréments à octroyer à des intervenants ou structures engagés dans la démarche EDD ou Sciences.
 - Suivre les dossiers administratifs en collaboration avec les services administratifs de la DSDEN.
- La formation
 - Contribuer à l'élaboration de l'offre départementale et accompagner le dispositif en lien avec les équipes de circonscription et les membres du groupe départemental EDD/Sciences.
 - Proposer des mécanismes d'évaluation et de mise en cohérence de l'offre de formation.
 - Travailler en collaboration avec l'ensemble des formateurs du département.
 - Concevoir et animer des formations à destination des enseignants et de différents intervenants qui participent à l'action éducative, y compris ponctuellement des partenaires.

- La contribution à la mise en œuvre des politiques publiques éducatives :
 - Aider au pilotage et à la coordination des travaux de la mission départementale EDD/Sciences et à ce titre préparer les travaux du groupe de travail départemental EDD/Sciences en l'articulant aux autres enseignements de l'école primaire.
 - Accompagner la politique nationale et académique en prenant part aux travaux des groupes de pilotage académique et départementaux et contribuer à enrichir la recherche et la réflexion.
 - Entretenir un lien constant avec les partenaires (réunions, échanges) et participer aux instances de suivi prévues dans les conventions pluriannuelles.
 - Collaborer en vue de renforcer les partenariats pédagogiques avec des partenaires et se montrer force de proposition dans la rédaction des conventions.
 - Assurer une veille pédagogique et diffuser de l'information sous couvert de l'IEN chargé de mission.
 - Encourager et accompagner le développement des labellisations dans le domaine de l'EDD et des Sciences (E3D, Aires éducatives, Eco-école).

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES :

- connaissances disciplinaires et didactiques affirmées dans les domaines de l'EDD et des Sciences et pratique des approches intégratives pouvant harmoniser fondamentaux, sciences, EDD, EAC et EMC ;
- capacité à se positionner comme apprenant pour renforcer sa propre expertise ;
- expérience pédagogique confirmée, attestée par la détention du CAFIPEMF et compétences à exercer une veille pédagogique en vue d'élaborer des documents et des ressources ;
- maîtrise des outils bureautiques, de communication à distance et des espaces numériques institutionnels de travail ;
- capacité à, travailler en équipe, conduire des réunions, construire des actions de formation ou des projets en lien avec des partenaires ;
- disponibilité, organisation, autonomie et esprit d'initiative ;
- qualités relationnelles, sens de la représentation, discrétion.

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Le poste est basé à la DSDEN à Vannes. Néanmoins à titre dérogatoire, le bureau est délocalisé à la rentrée 2023 à Auray, dans les locaux de la circonscription du 1er degré.

Le conseiller pédagogique départemental a vocation à se déplacer régulièrement sur le département du Morbihan. Des déplacements ponctuels à l'échelle académique ou nationale sont également à prévoir.

Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Jean-René LEANDRI, IEN en charge de la mission départementale EDD/Sciences, au 02 97 24 15 93.